



AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE
N° 2021-01

Le soussigné donne avis public qu'à la séance du conseil qui sera tenue le 6 juillet 2021, à compter de 19h30, en la salle du conseil située au 1393, rue Notre-Dames-de-Lourdes à St-Edmond-de-Grantham, il sera statué sur la demande de dérogation mineure relative à une propriété située au 1403 rue Blanchard (lot 5 464 992).

Les propriétaires demandent au conseil d'accepter leur demande qui consiste à permettre la construction d'une clôture, d'une hauteur de 1.83 mètre dans la cour avant, cependant, il est stipulé à l'article 4.1.3.2 du Règlement de zonage #26, la hauteur maximale est de 0.75 mètre dans la cour avant.

- La dérogation portera sur la possibilité d'ériger une clôture d'une hauteur de 1.83 mètre en cour avant.

Tout intéressé pourra se faire entendre relativement à cette demande de dérogation mineure, lors de ladite séance du 6 juillet 2021. Considérant la situation actuelle avec la Covid-19, vous pouvez aussi vous faire entendre par courriel au dg@st-edmond-de-grantham.qc.ca

Avis donné le 17 juin 2021

Donald Brideau
Directeur général et secrétaire-trésorier

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE DRUMMOND
MUNICIPALITÉ SAINT-EDMOND-DE-GRANTHAM



CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Donald Brideau, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de St-Edmond-de-Grantham, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 17 juin 2021.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 17 juin 2021.

Donald Brideau

Donald Brideau
Directeur général et secrétaire-trésorier